

ASSEMBLÉE NATIONALE
15 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 1748

présenté par
M. Boudié, rapporteur général

ARTICLE 31

À la fin de l'alinéa 17, substituer aux mots :

« de ceux-ci »

les mots :

« d'un tel établissement ou d'une telle association ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.